Stratégie de protection de la ressource d SIEA Caux Nord Est
Période de validité de la stratégie : de 2026 à 2030

Actions retenues par enjeu	Lieu	Masse d'eau et/ou unité hydrographique concernée	Indicateurs	Objectifs à atteindre	Echéancier et montant annuel (M€, en HT)					
					2026	2027	2028	2029	2030	Total
a) VOLET QUALITATIF										
Axe 1 : Animation, *sensibilisation et information sur la démarche de protection de la ressource*										
Action 1.1 : Réalisation d'études AAC	Captage d'Incheville Captage d'Envermeu	Unité hydrographique de l'Arques Unité hydrographique de la Bresle	% d'avancement des études	100%	27 970.00 €	27 970.00 €				55 940.00 €
Action 1.2 : Poursuite de l'animation auprès des agriculteurs du bac pour la mise en œuvre de projet agro-écologique sur les captages de la vallée de l'Yères	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Nombre de COPIL Nombre de rapport d'activité Nombre de journées techniques	1/an 1/an 1/2ans	1 650.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €	8 250.00 €
Action 1.3 : Mise en place d'un animation sur les BAC d'Incheville et d'Envermeu	Captage d'Incheville Captage d'Envermeu	Unité hydrographique de l'Arques Unité hydrographique de la Bresle	Nombre de COPIL Nombre de rapport d'activité	1/an 1/an			1 650.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €	4 950.00 €
Action 1.4 : Réalisation du PGSSE	Ensemble du territoire	Unité hydrographique de l'Yères, de l'Arques et de la Bresle	% d'avancement des études	100%	22 970.00 €	22 970.00 €				45 940.00 €
Action 1.5 : Réalisation de diagnostics environnementaux	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Nombre de diagnostics environnementaux	1/2ans	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	4 950.00 €
Action 1.6 : Suivi des sources de vulnérabilité de la ressource en eau : prévention des risques liés aux installations sensibles	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	% d'installations individuelles d'assainissement controlés	100%	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	4 950.00 €
			% d'installations de stockage d'hydrocarbures	100%	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	4 950.00 €
Axe 2 : *Favoriser les bonnes pratiques pour la préservation de l'eau*										
Action 2.1 : Remise en herbe sur les parcelles du PPI des captages de Touffreville sur Eu, de Criel sur Mer et de Villy sur Yères	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Pourcentage d'Hectares remis en herbe indiqués dans les arrêtés de DUP	100%	274 540.00 €					274 540.00 €

Action 2.2 : Mise en place d'une stratégie foncière	Syndicat	Ensemble des unités hydrographiques	% d'avancement de l'étude	100%	53 300.00 €					53 300.00 €
Action 2.3 : Pratiques culturales sans recours aux intrants	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Nombre d'hectares convertis	1 ha	Animation 330 €					330.00 €
Action 2.4 : Poursuite de la réduction de l'usage de redenticides par la mise en place de nichoirs	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Nombre de nichoirs occupés		990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	4 950.00 €
Axe 3 : *Aménagements hydrauliques*										
Action 3.1 : Mise en place d'aménagements d'hydraulique douce permettant la réduction de la circulation rapide de l'eau vers d'éventuels points d'engouffrement	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Linéaire de haie ou de fascines réalisés	150 ml/an	13 320.00 €	13 320.00 €	13 320.00 €	13 320.00 €	13 320.00 €	66 600.00 €
Axe 4 : *Mise en place d'un observatoire*										
Action 4.1 : Mise en place de l'observatoire de l'évolution de la qualité de l'eau	Ensemble de captages	Unité hydrographique de l'Yères Unité hydrographique de l'Arques Unité hydrographique de la Bresle	Suivi des résultats des analyses réalisées par l'ARS et par le suivi renforcé	1 bilan/an	1 980.00 €	1 320.00 €	1 320.00 €	1 320.00 €	1 320.00 €	7 260.00 €
Action 4.2 : Mise en place d'un comité de suivi des DUP et BAC	Ensemble de captages	Unité hydrographique de l'Yères Unité hydrographique de l'Arques Unité hydrographique de la Bresle	Suivi des actions	1 bilan/an	1 980.00 €	1 320.00 €	1 320.00 €	1 320.00 €	1 320.00 €	7 260.00 €
Action 4.3 : Suivi des indicateurs du plan d'action	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Suivi annuel des différents indicateurs	Indice d'avancement de la protection de la ressource à 100%	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	990.00 €	4 950.00 €
Action 4.4 : Suivi des pratiques culturales et de l'aménagement du territoire	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Exploitation du RPG et suivi de l'évolution annuelles des pratiques culturales	1 bilan/an	660.00 €	660.00 €	660.00 €	660.00 €	660.00 €	3 300.00 €
Action 4.5 : Suivi des transactions foncières sur le territoire	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères	Suivi des transactions foncières sur l'ensemble du territoire	1 bilan/an	330.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €	6 930.00 €

b) VOLET QUANTITATIF										
Axe 1 : *Amélioration de la performance des réseaux d'eau potable*										
Action 1.1 : Engagement de campagne de recherche de fuites	Syndicat	Zones fuyardes	Rendement de réseau	80% soit une réduction de 96 000 m3 d'eau prélevée	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	10 000.00 €
Action 1.2 : Renforcement du suivi des objectifs de performance de rendement imposés à l'exploitant sous peine de pénalité	Syndicat	Zones fuyardes	Nombre de réunions Rendement de réseau	1/ 3 Mois 80%	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	10 000.00 €
Action 1.3 : Mise en place d'une gestion patrimoniale performante et durable	Syndicat	Zones fuyardes	km de renouvellement de réseau Nombre de m3 économisés Rendement de réseau	350 000 €/an soit environ 1000 ml/an 80%	352 500.00 €	352 500.00 €	352 500.00 €	352 500.00 €	352 500.00 €	1 762 500.00 €
Axe 2 : *Suivi des usages*										
Action 2.1 : Améliorer le suivi des fuites après compteur avec les compteurs intelligents	Syndicat	Compteurs abonnés	nombre de relevés annuels Nombre de réunions Rendement de réseau	Objectifs contractuels 1 bilan trimestriel 80%	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	10 000.00 €
Action 2.2 : Améliorer l'information sur l'usage de l'application de suivi de la consommation et suivi du nombre de connexion	Syndicat	Compteurs abonnés	Nombre d'information sur l'usage de l'application du suivi de la consommation	1/an Réduction de 2% de la consommation soit une réduction de 17 000 m3 d'eau prélevée	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	10 000.00 €
Action 2.3 : Sensibilisation (informations, classe d'eau…)	Syndicat	Ensemble des unités hydrographiques	Nombre de classes d'eau, réunion d'information	1/an	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €	6 000.00 €
Action 2.4 : Réalisation d'une étude d'économie d'eau sur les gros consommateurs publiques	Syndicat	Ensemble des unités hydrographiques	% d'avancement de l'étude	100%	5 000.00 €					5 000.00 €
Focus sur l'animation AAC actuelle										
Suivi des études BAC et diagnostics agricoles Suivi des mises à jour des DUP Elaboration des programmes d'actions agricoles et non agricoles en lien avec les partenaires techniques et financiers et les service de l'état Promotion, animation, assistance technique auprès des acteurs des bassins d'alimentation de captages Mise en place, instruction, suivi technique, administrative, financier et juridique des dispositifs d'aides Promotion et mise en place de pratiques compatibles avec la preservation de la ressource en eau Communication/Sensibilisation à destination de tous les acteurs du territoire pour la preservation de la resource en eau Instruction et suivi technique, administrative et financier des actions mises en oeuvre par les collectivités	AAC de Criel sur Mer AAC de Touffreville sur Eu AAC de Villy sur Yères	Unité hydrographique de l'Yères		12.5% ETP de reponsable technique 12.5% ETP d'animateur AAC	12 000.00 €	12 000.00 €	12 000.00 €	12 000.00 €	12 000.00 €	48 000.00 €